**1er temps : fiche de cours à recopier dans son cahier**

**III / LIBERTÉ OU CONTRÔLE DE L’INFORMATION : UN DÉBAT POLITIQUE FONDAMENTAL**

**1 / L’INFORMATION DÉPENDANTE DE L’OPINION ? L’AFFAIRE DREYFUS ET LA PRESSE**

 **\* rappel du déroulement de l’Affaire (1894-1906)**

Alfred Dreyfus est un français, capitaine dans l’armée française. Il est d’origine juive et alsacienne, ce qui en fait un suspect idéal quand surgit une affaire d’espionnage au profit de l’Allemagne (des documents importants sont fournis à l’armée allemande). Une enquête interne bâclée permet de le condamner injustement pour haute trahison au profit de l'Allemagne en 1894. Il est victime de l'antisémitisme, à l'époque très répandu dans l'armée : il existe en effet un très fort esprit de caste chez les officiers, monarchistes et catholiques, qui haïssent vite ce juif républicain.

Pendant plusieurs années, seuls ses proches et quelques hommes politiques tentent de l'innocenter. Le vrai coupable est même démasqué, Esterhazy, mais il est acquitté par un tribunal militaire qui veut étouffer l'Affaire. Il faut attendre l'article de Zola, le "*J'accuse*" de *l'Aurore*, pour que l'affaire éclate au grand jour en 1898. Condamné une nouvelle fois, Dreyfus bénéficie de la grâce présidentielle, mais il n’est réhabilité qu'en 1906, définitivement.

 **\* une France profondément divisée**

**DOCUMENT : « un dîner en famille », de Caran d’Ache, paru dans le Figaro du 14 février 1898**

**(**<https://www.retronews.fr/justice/echo-de-presse/2016/10/18/surtout-ne-parlons-pas-de-laffaire-dreyfus>)

*Présenter le document : un dessin humoristique de presse, facilement compréhensible, avec un but humoristique, mais qui simplifie aussi la réalité. Par exemple ici, dans cette famille bourgeoise, il est probable que beaucoup soient antidreyfusards et que la division ne soit pas aussi marquée que le laisse supposer le dessinateur. Diffusion auprès d’un public plutôt conservateur et catholique, diffusion large, car on est dans l’âge d’or de la presse avec les progrès dus aux rotatives.*

*Que montre ce dessin ? La France est divisée en deux camps. Il n'existe que peu de Français indifférents et on ne peut pas avoir d'opinion nuancée (il ne peut pas être à moitié coupable, c'est ou oui, ou non). Certains sont pour Dreyfus (dreyfusards) et d'autres contre (antidreyfusards).*

*Le dessinateur prend-il parti et pourquoi ? Il reste plutôt neutre alors que l’on sait par ailleurs que ce dessinateur est lui-même anti-dreyfusard, et qu’il a publié des dessins beaucoup plus engagés. Mais là il, il se contente de se moquer des débats que cette affaire suscite. Il est probable que la rédaction du journal ne veuille pas se mettre à dos des lecteurs qui pourraient être dreyfusards. Le dessinateur et le journaliste dépendent d’une ligne éditoriale et la presse est à la fois un moyen d’informer, mais aussi un produit commercial destiné à la vente.*

 La France est alors coupée en deux :

**Les dreyfusards** exigent un nouveau procès au nom de la justice. Ils mettent en avant la défense du droit, de la justice et de l'individu face à la raison d'État. Ils sont soutenus par les partis de gauche et du centre, par des personnalités comme Jaurès, Zola, Péguy, Anatole France.

**Les antidreyfusards** veulent le maintien de la condamnation de Dreyfus au nom de l'honneur de l'armée, des valeurs d'ordre et d'autorité. Reconnaître l’innocence de Dreyfus c’est affaiblir la France, car c’est reconnaître une erreur de l’armée. Les antidreyfusards sont des opposants au système parlementaire, souvent des monarchistes et fervents catholiques, ainsi que des nationalistes. Ils estiment que la République est faible et corrompue.

Ils sont aussi antisémites : c’est le début d'une violence verbale et physique, le journal catholique *La Croix* prône ouvertement la chasse aux juifs, car à l’époque l’antisémitisme est considéré comme une opinion et non comme un délit.

 **\* le rôle de la presse**

Le rôle de la presse est décisif pour influencer l’opinion, ce d’autant plus que la loi de 1881 reconnaît la liberté de la presse. Trois phases apparaissent dans la manière de traiter l’Affaire par la presse :

**Phase 1** - **jusqu’en 1896, la presse s’y intéresse peu,** l’actualité étant occupée par d’autres événements plus vendeurs (les attentats anarchistes, la politique de colonisation...). Quelques articles relaient la condamnation du capitaine et les « preuves » censées justifier sa culpabilité, cette affaire est considérée comme un simple fait divers, qui peut être d’ailleurs vendeur.

**Phase 2 - en 1896 des journaux voient dans cette affaire plus qu’une simple erreur judiciaire, une affaire d’État impliquant les plus hauts responsables**. Ils veulent informer leurs lecteurs, mais aussi multiplier leurs ventes sur cette question. Ainsi *Le Figaro* publie le bordereau (le papier censé prouver la culpabilité de Dreyfus, fourni comme preuve en 1894), en expliquant qu’il n’est pas de la main du capitaine. Émile Zola, alors au sommet de sa gloire littéraire, publie déjà à partir de fin 1897 trois articles dans *Le Figaro* où il dénonce l’antisémitisme et explique les circonstances de l’Affaire. Mais la presse dépend de l’opinion de ses lecteurs car c’est un objet commercial : de nombreux lecteurs du *Figaro* sont outrés par cette prise de position et menacent de se désabonner, ce qui oblige le journal à être plus nuancé et à ne plus prendre d’articles de Zola. Celui-ci se tourne vers *L’Aurore* (journal dont le directeur est Clemenceau), qui publie en janvier 1898 à la une un article intitulé « J’accuse ! ». Il s’agit d’une lettre ouverte au président de la République mettant en cause l’état-major de l’armée et mettant en avant l’innocence de Dreyfus. Le numéro est tiré à 300 000 exemplaires, soit dix fois plus que son tirage habituel. Car le contenu de l’article est à la mesure de son titre volontairement provocateur : s’étalant sur six colonnes sur toute la première page et la deuxième, l’article expose d’abord les faits, c’est à dire l’arrestation et la condamnation de Dreyfus, puis il dévoile l’identité du véritable coupable, le commandant Esterhazy, pour dénoncer son acquittement deux jours avant. Vient ensuite, en deuxième page, la longue liste des « J’accuse » contre tous les militaires et politiques qui savaient et n’ont rien fait pour rétablir la vérité. Zola s’expose volontairement aux poursuites, car il cite des noms et lance des accusations : il sait qu’il peut être poursuivi pour diffamation, ce qu’interdit la loi sur la presse.

*Vous pouvez regarder à titre illustratif une petite vidéo de 2’07’’ (intitulée « Exposition à la BnF à l'occasion du centenaire de « J'accuse...! » ) qui évoque la rédaction de cet article, tout en bas en bas de la page ci-dessous :* [*http://edutheque.retronews.fr/dossiers/-j-accuse...---de-zola-en-1898?ticket=ST-31200-gTTtfsERNo1q6dUcui0E-cas.eduthequedev.cndp.lan*](http://edutheque.retronews.fr/dossiers/-j-accuse...---de-zola-en-1898?ticket=ST-31200-gTTtfsERNo1q6dUcui0E-cas.eduthequedev.cndp.lan)

**Phase 3  - Après cet article de Zola, les lecteurs se passionnent pour l’Affaire :** les journaux entretiennent un véritable feuilleton, en publiant des informations à la suite, en s’engageant pour ou contre la culpabilité de Dreyfus, pour ou contre la révision du procès. Le mouvement est double : l’Affaire est alimentée par la presse et elle contribue à accroitre les tirages. On assiste après cet article de Zola à un retournement progressif de la presse en faveur de Dreyfus. En février 1898, plus de 87 % des titres sont antidreyfusards ; sept mois plus tard, ce n’est plus que la moitié. Cette évolution montre que les nouvelles informations collectées par la presse font bouger l’opinion.

* Pendant l’Affaire, la **presse rend compte de la violence des débats autant qu’elle les nourrit.** Elle fait aussi évoluer l’opinion publique : majoritairement anti-dreyfusarde, elle évolue suite à l’article de Zola : la presse devient un **contre-pouvoir** face à des institutions d’autorité comme l’armée ou l’Église. L’Affaire montre aussi que la presse subit la pression de ses lecteurs : la nécessité de vendre et de satisfaire le public peut orienter les contenus éditoriaux, la presse est aussi un **produit commercial**. Enfin l’Affaire montre la **diversité d’expression** qui se développe en France.

*Il est possible de visionner une vidéo sur « l’Affaire Dreyfus »  (9’43’’), de l’émission Karambolage diffusée sur Arté TV en mai 2017, pour avoir un résumé du parcours d’Alfred Dreyfus*

  <https://www.youtube.com/watch?v=OMvo2PX4_l0>